

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 11 (1903)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Le Comité central de la Société militaire-sanitaire suisse aux sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Comité central de la Société militaire-sanitaire suisse aux sections.

Messieurs et chers camarades,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'ensuite du dernier dépouillement officiel qui eut lieu le 24 courant, et, pour donner suite à notre circulaire du 24 novembre écoulé au sujet du drapeau central, le résultat du vote est le suivant :

*12 sections ont accepté et
4 „ seulement ont refusé.*

Donc la majorité des sections votantes est favorable à l'acceptation d'un drapeau central. Il est vrai que 8 sections n'ont pas répondu dans le délai prescrit, soit le 25 décembre 1902; mais leur silence nous prouve qu'elles ne sont pas hostiles à ce projet et qu'au contraire, elles seront heureuses de nous donner la main pour la bonne réussite de cette entreprise.

A la suite de cet heureux résultat, le Comité central déclare la votation close et le projet adopté. Maintenant voulant intéresser toutes les sections, il a remis l'affaire entre les mains d'une commission composée de deux membres du Comité central, soit les deux soussignés, et de MM. *Zimmermann*, sergent, ancien président central, à Bâle; *Möckly*, sergent-major, membre honoraire, à Berne; *Labhart*, sergent-major, président de la section de Bâle; *Mæder*, sergent-major, à St-Gall, et *Magnin*, président de la section de La Chaux-de-Fonds.

Veillez agréer, Messieurs et chers camarades, nos bien cordiales salutations.
Lausanne, le 31 janvier 1903.

Au nom du comité central de la Société M.-S. S.,

Le président: **Ed. Pouly.**

Le secrétaire: **P. Delacrausaz.**

Messieurs et chers camarades,

En nous référant à la circulaire ci-dessus, nous avons accepté avec plaisir la mission qui nous a été dévolue et espérons de mener à bien notre tâche.

Nous prions donc les sections qui ont déjà souscrit de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur souscription en faisant leur possible pour en augmenter le chiffre. Nous faisons également, auprès des autres sections, un chaleureux appel de patriotisme, espérant qu'elles reviendront de leur décision et qu'elles voudront aussi participer à offrir à la Société militaire-sanitaire suisse cet emblème de ralliement.

Désirant pouvoir présenter ce drapeau à la prochaine assemblée des délégués à Liestal, nous comptons sur le dévouement et l'appui de chacun, et, dans cet espoir, la commission nommée s'est déjà mise à l'œuvre.

Agréer, Messieurs et chers camarades, nos cordiales salutations.

Pouly, Président central.

Labhart, Bâle.

Delacrausaz, Secrétaire central.

Mæder, St-Gall.

Zimmermann, Bâle.

Magnin, Chaux-de-Fonds.

Möckly, Berne.

NB. — Le montant des souscriptions devra être adressé à M. G. Genton, caissier central, Palud 17, à Lausanne.

Das Centralkomitee des Schweiz. Mil.-San.-Vereins an die Sektionen.

Werte Kameraden!

Wir freuen uns, Ihnen mitteilen zu können, daß die mit unserm Zirkular vom 24. November 1902 beantragte Urabstimmung, die Anschaffung einer Centralfahne betreffend, folgendes Resultat ergeben hat:

12 Sektionen haben angenommen und
nur 4 abgelehnt.

